

La machine à exclure



Radicalisation de la guerre faite au travail social : pourquoi ?

Par Christine Mahy et Jean Blairon

Le Gouvernement fédéral ne connaît plus de limites dans sa course anti-sociale et anti-services publics, dont les CPAS. Après l'arrêté ministériel autorisant le transfert de données personnelles de CPAS en CPAS sans autorisation de l'intéressé (via le Rapport Social Electronique), après l'extension de la conditionnalité de l'aide sociale via l'extension des « contrats d'intégration » ou Projets Individualisés d'Intégration Sociale (PIIS), après le Service communautaire au caractère « volontaire » mais imposé aux allocataires sociaux – sauf si les CPAS se refusaient à se prêter à une telle imposition –, il s'attaque désormais au travail social lui-même en sapant le fondement : le secret professionnel.

Un projet de loi déposé par la Députée N-Va Valérie Van Peel et soutenu par le MR, et notamment le Ministre Borsus, entend en effet « alléger » l'obligation du secret, au prétexte de faciliter la lutte anti-terroriste.

Christine Mahy et Jean Blairon dénoncent ici les conséquences – incommensurables et visant, comme chaque fois, le bas de la société – que ce projet de loi fait peser non seulement sur les gens, mais sur le travail social en tant que tel.

- [Lire l'analyse](#)

Voir l'appel du RWLP : <http://rwlp.be/index.php>.

Février 2017

1, Rue des Rêlis Namurwès
B-5000 Namur
Belgique

R | T | A
Réalisation | Téléformation | Animation